

Bonjour Maître LEVY,

Je me permets de vous adresser ce mail concernant ma situation.

Je vous ai trouvé sur internet sur le site de « societe.com », concernant la liquidation judiciaire de la société AF Training.

En effet dans la période du 15 février 2021 au 15 mai 2021, j'ai effectué par le biais de mon Compte Personnel de formation, deux formations avec l'entreprise AF Training.

En pièces jointes je vous adresse un formulaire de signalement qualité (rempli pour la gestion des dépôts), et également le « certificat » reçu par AF Training.

Vous pouvez constater Maître LEVY, que ce document auprès d'une entreprise n'a pas beaucoup de valeur et n'en a aucune dans un Curriculum Vitae.

Dans ma démarche, je souhaitais acquérir des compétences et profiter de mes droits à la formation pour rester compétitif sur le marché du travail.

Ce que je vous demande Maître LEVY, c'est d'obtenir mes deux certificats en bonne et due forme et qu'ils soient de qualité. De mon côté j'ai relancé par le passé plusieurs fois par mail la société et essayer de les contacter par téléphone, aucune réponse. Je ne savais pas qu'elle était en liquidation judiciaire.

Je vous mets en fichiers joints les attestations d'inscription et les liens sur le site de France Compétences, concernant les fiches RS.

Je vous remercie de votre compréhension et veuillez agréer, Maître LEVY, mes salutations distinguées.